

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 24

Artikel: Les manœuvres de campagne en France [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4^e moment. — Le plan du général avait donc réussi au-delà de toute espérance ; l'ennemi, dominé au sud par l'artillerie placée sur la Galgenhœhe, ayant à l'est le Necker et la retraite sur Heilbronn lui étant coupée, se trouvait acculé contre le Heuheelberg. Le général fit alors sonner le « Ganzes Halt, » puis aux officiers pour la critique, laquelle eut lieu au sommet même du Wannenbergl.

Critique.

La critique se fait en Allemagne d'une manière exemplaire. Aussitôt que le signal aux officiers (Offiziersruf) a été sonné par le trompette de division, tous les trompettes le répètent à tous les points cardinaux ; on voit alors accourir de tous côtés et à l'allure la plus rapide de leurs chevaux, tous les officiers de la division : en route, ceux d'un même corps cherchent à se grouper et se présentent au général-commandant avec leur chef en tête, lequel s'annonce à haute voix dans ces termes : « Les officiers du » ; tout le groupe porte la main au casque jusqu'à ce que le général ait répondu au salut.

Tous les officiers ont le droit d'assister à la critique, combattants et non-combattants, mais on n'exige que la présence des officiers montés, c'est-à-dire état-major, cavalerie, infanterie, artillerie, médecins, quartiers-maîtres, officiers du train, etc. Les officiers d'infanterie non-montés qui se trouvent dans le voisinage assistent presque toujours à la critique. Une fois tout le monde réuni, on forme le cercle très serré ; au centre le général de corps d'armée, le général de division, les autres généraux et les juges de camp, avec les adjudants sur leur gauche, le carnet en main, puis les différents groupes avec leurs commandants et adjudants au 1^{er} rang ; les officiers non-montés ont aussi le privilège de se placer au centre. (A suivre).

LES MANŒUVRES DE CAMPAGNE EN FRANCE.

(Fin.)

A une heure et demie, les troupes regagnaient leurs cantonnements : la 13^e division, installée de Purgerot à Semmadon ; la 14^e, de la Neuvelles à Gourgeon ; la 21^e à Scey, la réserve d'artillerie et le quartier-général à Combeaufontaine.

La cavalerie, pendant ce temps, s'était déployée en éventail jusqu'à l'Amance ; le 15^e chasseurs à Montureux ; le 9^e à Vitrey ; le 1^{er} dragons à Jussey, avec la batterie.

Journée du 18. — Le 7^e corps, menacé sur son front et sur sa gauche par des forces supérieures qui descendent sur l'Amance, se dérobe et vient alors prendre sur la Lanterne des positions plus concentrées.

Pour faciliter ce mouvement, il se sert des ponts de Conflandey et de Port-sur-Saône. Le 21^e court occuper Port-sur-Saône, tandis que le 35^e, avec deux batteries, garde la position forte de Purgerot, et ne passe le pont à Conflandey qu'après la terminaison du mouvement.

Pendant ce temps, les trois autres brigades, l'artillerie de réserve et les bagages franchissent successivement la Saône, à Port-sur-Saône, en ordre parfait.

Après leur passage, les trois brigades viennent occuper les positions situées sur la rive gauche de la Lanterne, face à Faverney. La 27^e brigade, autour de Fleurey, la 28^e autour d'Amoncourt, la 26^e à Provenchère, la 25^e au Val-Saint Eloi.

Le quartier-général du corps d'armée se rend à Bougnon, avec la réserve.

Le front du corps d'armée était donc de 8 kilomètres. Pour la cavalerie, elle couvrait ce front et était installée, le 15^e chasseurs à Menoux, le 9^e hussards à Amance, le 1^{er} dragons et l'artillerie à Faverney.

Journée du 19. — Mais à la pointe du jour, la cavalerie, attaquée par des forces supérieures, s'est repliée sur Faverney, dont elle occupe les hauteurs à sept heures, de manière à empêcher l'ennemi de déboucher des bois et de s'emparer du passage de la Lanterne avant que le corps d'armée ait pu se déployer.

Le 7^e corps, en effet, se dirige sur ses positions en appuyant sa gauche aux quatre batteries de 12 de la réserve établies sur le plateau de Fleurey, aux cotes 319 et 328, d'où elles commandent toute la vallée.

Le corps d'armée pivote aussitôt sur ce point d'appui et, descendant des crêtes boisées de la forêt communale, dessine un changement de front oblique sur deux lignes qui le portera sur les pentes inférieures, plus découvertes et plus propices à l'action des différentes armes, depuis la ferme de Bethléem jusqu'à Mersuay.

À sept heures et demie, l'artillerie de réserve ouvre donc le feu pour soutenir la retraite de la cavalerie, qui, vers huit heures, est obligée d'abandonner Faverney et de se replier par les intervalles de la 14^e, sur Breurey, où elle se reforme en arrière de la 13^e division sur la route du Val-Saint-Eloi à Mersuay.

L'ennemi ⁽¹⁾ essaie alors de déboucher du pont de Faverney, mais il est arrêté par les feux croisés de l'artillerie et des tirailleurs de la 27^e brigade. Il l'est également au pont de Mersuay par le feu de l'artillerie et des tirailleurs de la 13^e division et se retire définitivement.

À onze heures, l'opération était terminée, et à midi les troupes, massées dans la prairie de Breurey, défilaient avec un entrain remarquable devant le commandant en chef.

Observations critiques à propos des opérations de corps d'armée.

Ces opérations, parfaitement conduites en leur ensemble, avec un sentiment réel du terrain et des règles stratégiques, présentent peu de prise aux observations et à la critique. Au point de vue de l'instruction générale, il y a lieu pourtant d'en présenter quelques-unes.

Journée du 16. — L'établissement du quartier-général à Membrey offrait quelque danger à cause de son éloignement. Il se trouvait, en effet, avec l'artillerie à 18 kilomètres de la gauche (28^e brigade), Morey et Molay, et à 24 kilomètres de la cavalerie, c'est-à-dire des points les plus menacés. La gauche et la cavalerie auraient donc pu être écrasées et enlevées avant que le commandant en chef eût pu porter secours et donner des ordres en conséquence, puisque les officiers qui seraient venus prendre ses instructions auraient eu dix lieues au moins à faire avant d'avoir retrouvé leurs corps.

Le 1^{er} dragons et l'artillerie légère étaient d'ailleurs dangereusement placés à Preigny, tout près d'une forêt fort étendue et sans protection possible. L'endroit à choisir était Cintrey.

Les points de retraite et d'appui enfin n'étaient pas indiqués dans les ordres de mouvement.

Journées des 17 et 18. — Le nœud de la position, si bien choisie de Combeaufontaine, n'est pas à gauche, à Gourgeon, mais à Purgerot. Cela est d'autant plus vrai, que c'est sur ce point de Purgerot qu'a pivoté, le 18, tout le mouvement de passage de la Saône.

Le 17, en effet, la prise de Purgerot par l'ennemi aurait entraîné toute la perte de la position choisie le matin, et empêché le mouvement de retraite par Conflan-

(1) Pour le 19, l'ennemi avait été figuré par des groupes de cavaliers dirigés par des officiers supérieurs, porteurs de fanions bleus, jaunes et rouges, représentant des corps de cavalerie, d'infanterie ou des batteries d'artillerie.

dey et Port-sur-Saône. C'était donc le long du ravin de Combeaufontaine, par le bois de Chatey, Arbecy, la cote 322, le bois de Grand-Lieu et Purgerot, que se trouvait la position correspondant au mouvement du 18, et que l'on aurait dû occuper dès le 17.

Le 17 enfin, pour rendre l'opération plus conforme à la réalité, puisque le corps d'armée prenait une position de combat, la cavalerie aurait dû se replier ou passer par les intervalles.

Ajoutons qu'on a regretté que les ordres de mouvement ne fussent pas plus complets, de manière à ce que les officiers pussent se rendre compte du but des opérations et de la cause du choix de l'emplacement qu'on leur désignait sans nulle explication et qu'ils occupaient sans intérêt.

On a également remarqué que les emplacements du général en chef et des généraux de division pendant les mouvements de jour n'étaient pas fixes, tout au moins ceux de leurs fanions et de leurs états-majors, ce qui rendait difficile la transmission des ordres.

Examen des questions relatives aux manœuvres du 7^e corps d'armée.

Tenue des troupes. — Pendant la manœuvre, les soldats ont été parfaits d'entraînement, de discipline et de tenue. On a compté à peine quelques maraudeurs dans tout le corps. Il y a donc une grande amélioration dans l'allure du soldat depuis 1870, et chaque année cette apparence ne fait que se confirmer. Cela tient, croyons-nous, à la tenue des officiers, à leurs procédés vis-à-vis des hommes, au sérieux qu'ils mettent dans leurs rapports avec eux, à la diminution du temps de service, à la disparition des remplaçants et au mélange dans les rangs des différentes classes de la société.

Espirit des habitants. — L'esprit des habitants a été aussi excellent que celui des soldats dans le département de la Haute-Saône. Partout l'accueil de ces populations patriotiques, qui ont tant souffert de l'invasion, a été empressé et convenable envers les officiers et les hommes. Ils se sont prêtés avec joie à l'expérience concluante du cantonnement.

Etat sanitaire. — L'état sanitaire a été parfait ; le nombre des évacuations sur les hôpitaux a été moindre que celui correspondant pendant le temps de garnison. Il a été d'un demi pour cent. Il n'y a eu que quelques cas de fiévreux. Les blessures de marche tiennent toutes au genre de chaussure en usage dans l'armée française.

Le service des ambulances a été défectueux. Pendant les manœuvres, il n'a donné aucune idée de ce qu'il devrait être en temps de guerre. Il n'y avait qu'une voiture par brigade : le tout, sous les ordres d'un médecin-major, faisant fonction de médecin en chef. Ni les hommes, ni les officiers, ni les chirurgiens, n'ont donc pu se rendre un compte exact de ce que pouvait être ce service, où il devait être placé en bataille, en retraite et en cantonnement. Il y a là une expérience à refaire ; car, en temps de guerre, le moral du soldat dépend souvent du sentiment des soins qu'on est apte à lui donner, s'il est blessé.

Service des vivres. — Le service des vivres a été aussi convenable que le permettait le système qu'on a employé, grâce à l'activité des membres de l'intendance. Toutes les fournitures principales se faisaient en effet par les soins de l'entreprise. Les petites (sucre, café, lard, etc.) étaient assurées par l'administration centrale du corps d'armée. Un sous-intendant par division, aidé d'officiers d'administration, surveillait les distributions au cantonnement du chef de la brigade, et pour le pain et la viande aux cantonnements respectifs des portions constituées, quand la distance du cantonnement central était à plus de 2 kilomètres.

Ce service, il est vrai, n'a pas présenté toutes les régularités désirables, à cause de l'étendue des cantonnements, des négligences des entrepreneurs et des retards des envois par les chemins de fer. Pour les petites fournitures, sucre, café, etc.,

elles ont d'ailleurs été très onéreuses, puisqu'il a fallu souvent envoyer de la partie centrale des paquets fort minimes pour quelques hommes, par les voies ferrées, etc...

En un mot, l'expérience n'a été concluante ni pour l'Etat ni pour l'intendance, qui n'a pu apprendre ainsi ce qu'elle aurait à faire en temps de guerre, époque où elle serait obligée d'agir tout autrement. Il y a donc lieu de penser qu'il faudrait essayer de faire vivre les troupes sur place, avec des réserves suffisantes pour les cas de force majeure où l'on ne trouverait pas dans le pays les denrées suffisantes.

Il y a là peut-être un système de *chèques* par corps et par chef de détachement à employer, représentant des bons ayant une valeur réelle, le tout sous le contrôle de l'intendance. Cela obligerait les chefs de corps, les chefs de détachements et ceux qui font le logement dans les cantonnements, à se préoccuper à l'avance des ressources locales et à ne plus compter sur des vivres qui arrivent souvent sur d'autres points et trop tard.

Chaussure. — La chaussure acceptée aujourd'hui, bonne pour les pays chauds et les saisons sans pluie, devient insuffisante dès qu'il pleut ou quand il faut marcher dans la boue, les marécages et les ruisseaux. Il en résulte pour l'homme une humidité constante, l'introduction de corps étrangers et des blessures pénibles. Elle est d'ailleurs très longue à mettre. Elle réclame donc une réforme rapide.

Chargement du sac. — On a continué les expériences pour l'emploi du sac Grymouprey, qui semble, d'après le dire de ceux qui s'en sont servis, de beaucoup supérieur à celui actuellement en usage, au point de vue du poids et de la fatigue infligée à l'homme.

Poste aux lettres. — Ce service n'a pas été exécuté pendant les manœuvres, et cette lacune a été fort préjudiciable aux hommes. En effet, les soldats reçoivent de chez eux de l'argent souvent, des nouvelles de leur famille toujours... Or, l'argent, ils ne pouvaient pas le toucher, à cause de la pénurie de petits bureaux, et les lettres, ils ne les recevaient pas, à cause de la dispersion de courriers courant un peu partout. Il y a donc là un service spécial à organiser comme en guerre. Dans certains pays étrangers, même pendant le temps des manœuvres, la franchise des lettres des hommes est tolérée, et l'envoi des paquets par la poste, ne dépassant pas un certain poids, est également admise. N'y aurait-il donc past possibilité d'accepter cet usage ?

Cantonnements. — L'expérience des cantonnements a été concluante. Frais e dispos, reposés et à sec, les hommes préfèrent le plus mauvais hangar à la meilleure des tentes, d'où l'on sort humide et raide, et où l'on perd quantité d'objets dans les surprises de nuit. La tente-abri doit donc être utilisée seulement dans les pays où le nombre des centres de population n'est pas suffisant pour se prêter au cantonnement.

Pour le département de la Haute-Saône, on a pu remarquer qu'il fallait compter, en forte moyenne, six soldats cantonnés par habitant et un cheval et demi par habitant. Ainsi un village de 200 habitants peut abriter environ 1,000 hommes et 260 à 300 chevaux. Il reste donc à faire un règlement bien clair pour le cantonnement, pour son service, sa surveillance, les droits, les rassemblements, les postes, l'indication des logements des chefs, des corps de garde (fallots la nuit et bouchons de paille le jour pour les quartiers-généraux de brigade, de division et de corps d'armées ; autres indices pour l'intendance, l'ambulance et les corps de garde).

Les bivacs. — On avait adopté la proportion d'un tiers au bivac. Cette proportion a été reconnue trop forte, même en guerre, car elle fatigue les hommes inutilement. Elle doit varier, comme dans les pays étrangers, d'un cinquième à un dixième.

Le corps d'armée tout entier n'a pas bivouqué. Il y a là aussi une expérience et un règlement à préparer.

Le service des états-majors. — Le service des états-majors gagnera à être mieux défini ; il présente des lacunes dans l'envoi des ordres, la répartition du service, etc., etc., etc.

La voiture, dite d'état-major, fait complètement défaut et devrait être essayée.

Les reconnaissances ne sont pas faites par les corps ni les grand'gardes. De nulle part on ne reçoit de nouvelles. Le service des renseignements doit être organisé dès le temps de paix.

Opérations tactiques. — On avait mis quelques bataillons à six compagnies, d'autres à quatre, pour avoir des modes différentiels d'expériences. Cette espérance a été nulle, car l'emploi d'une compagnie de 80 ou d'une autre de 120 n'offre guère de variété. D'ailleurs, ce sont des études qui ne peuvent être faites qu'en temps de paix et qui concorderont avec l'adoption de la prochaine loi des cadres.

Les mouvements tactiques, on peut le dire, n'existent pas dans l'armée française en général, cela tient du reste à l'incertitude qui règne sur la réorganisation. Chacun sent, en effet, la nécessité de nouveaux règlements, surtout pour les tirailleurs. Des troupes trop en vue, des marches en bataille, des tirailleurs s'avancant comme des pions au lieu de s'élancer par bonds, tel est l'ensemble des mouvements, bien supérieurs pourtant à ceux qui avaient lieu autrefois. Les officiers de troupes, en effet, grâce à la libéralité du chef d'état-major du ministre, ont tous leurs cartes à la main, savent se défilier et se placer convenablement. Ils commencent enfin à avoir le sentiment du terrain.

Dispositions de manœuvres. — Les manœuvres ont été parfaitement coordonnées et correctement conçues. On a paru seulement regretter qu'on n'ait pas commencé par des manœuvres à feu de compagnie contre compagnie, bataillon contre bataillon, régiment contre régiment.

Il faut se rappeler sans cesse ce passage du règlement prussien : « Dans les manœuvres appliquées au terrain, le but principal pour des petits détachements reste *l'instruction de la troupe*. Ce n'est qu'avec de plus grands corps de troupes, formés de différentes armes, que l'exercice a plus spécialement pour objet *l'instruction des chefs*, et dans ce cas on peut faire remplir aux officiers les fonctions d'un grade supérieur. »

Les manœuvres de brigades mixtes contre mixtes sont les plus intéressantes, parce qu'elles sont les plus faciles à surveiller, à diriger et à corriger. L'initiative y est plus étendue. Chaque officier peut s'y rendre compte du but à atteindre. Les juges du camp eux-mêmes, après avoir reçu communication des ordres de mouvement (ce qu'on a négligé de faire cette fois), peuvent se partager la surveillance, suivre chaque colonne et se rendre compte. On peut d'ailleurs renouveler ces manœuvres ; elles sont peu coûteuses, et l'on y est à même de faire alterner les chefs et les officiers pour commander à tour de rôle.

Pour les opérations de division et de corps d'armée, elles ne sont utiles que comme marche et comme rassemblement ; elles doivent donc durer peu de jours, réclamer les effectifs de guerre et servir de revue finale de fin d'année. Quant aux marches et manœuvres de corps d'armée, avantageuses seulement pour les états-majors et le commandant en chef, elles peuvent se remplacer par des voyages d'état-major avec des troupes marquées, sous les ordres du commandant en chef, de manière à permettre l'étude réfléchie et raisonnée de chacune des positions prises et de chacun des ordres donnés. En somme les manœuvres du 7^e corps d'armée ont été fort instructives et ont bien réussi.
